



INFOS PRATIQUES



Des questions, vous souhaitez plus d'informations sur nos activités:

- **Pédiatrie**

Secrétariat:

064 23 37 40

- **Santé Mentale**

Secrétariat:

Nicolas Dury - Isabelle Hennebert

064 23 33 48

- **Accueil Extrascolaire**

Coordinatrice:

Maud Tasca

0470 66 54 87



Groupe Jolimont asbl

Siège social

Rue Ferrer, 159

B-7100 Haine-Saint-Paul

Hôpital de Jolimont

Rue Ferrer, 159

B-7100 Haine-Saint-Paul

Service de pédiatrie - A7

Service de Santé Mentale

Rue Ferrer, 198

B-7100 Haine-Saint-Paul

Tél: 064 23 33 48

Accueil Extrascolaire Les Petites Canailles

Rue de la Station, 25

B-6540 Lobbes

Tél: 071 59 94 57



FRATRIES À TISSER



www.jolimont.be

www.jolimont.be

Février 2019

À QUI S'ADRESSE LES ÉQUIPES DE «FRATRIES À TISSER» ?

Vos enfants se posent beaucoup de questions concernant la maladie ou le handicap de leur frère ou de leur sœur ?

Vous avez des difficultés à expliquer la maladie ou le handicap de votre enfant à ses frères et sœurs ? Vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Vous ressentez un changement d'attitude de votre enfant depuis l'annonce du handicap ou de la maladie de son frère ou de sa sœur ?

Les vacances scolaires approchent et vous cherchez un lieu de loisirs et de détente pour eux ?

Les équipes de «Fratreries à tisser» sont là pour prendre du temps avec les frères et sœurs d'enfants et de jeunes porteurs de handicap.



QU'EST-CE QUE LE PROJET «FRATRIES À TISSER» ?

À travers divers projets et activités d'accompagnement, le Groupe Jolimont s'engage à tisser un lien continu avec les frères et sœurs des jeunes patients porteurs d'un handicap ou d'une pathologie lourde ou chronique.

Il s'agit de permettre à chaque fratrie de trouver sa place et ainsi de mieux exprimer ses émotions et répondre à ses questionnements.

Dès l'annonce du diagnostic et dans toutes les grandes étapes de sa vie ou de celle de son frère/sa sœur patient, nous souhaitons garder le fil d'un accompagnement ou d'un lieu d'échange et de partage pour vos enfants et ainsi répondre à leurs besoins spécifiques.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS ORGANISÉES ?

À l'occasion d'une hospitalisation ou d'un suivi en consultation pour votre enfant, vous pouvez demander au médecin de l'équipe de pédiatrie, de réanimation pédiatrique ou de néonatalogie de prendre un temps **avec vos autres enfants. Le médecin prendra le temps nécessaire pour répondre aux questions qu'ils se posent.**

Cet entretien se fera sur rendez-vous.

Selon votre souhait ou celui de votre enfant, vous pouvez formuler une demande à notre **équipe du Service de Santé Mentale**. Situé juste en face de l'hôpital, nous y proposons un

espace d'écoute et de parole, de soutien et de travail thérapeutique destiné à tout enfant, adolescent ou adulte, de même qu'aux familles et aux couples.

Nous organisons également sur le site de **Lobbés des stages de vacances non résidentiels** pour les enfants de 3 à 12 ans, et ce, durant les vacances scolaires. Dans le cadre du projet «Fratreries à tisser», une **priorité d'accès** à ces stages sera mise en place pour les frères et sœurs de jeunes porteurs de handicap ou d'une pathologie lourde ou chronique.

De manière ponctuelle, nous organisons des stages spécifiques qui comprennent des moments d'échange et d'expression, toujours dans l'objectif de faciliter le vécu de l'enfant.

